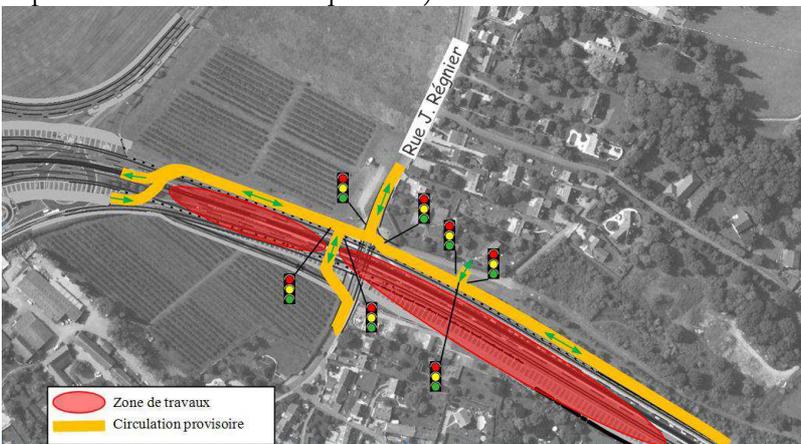


## Démarrage des travaux du nouveau pont sur la RD30

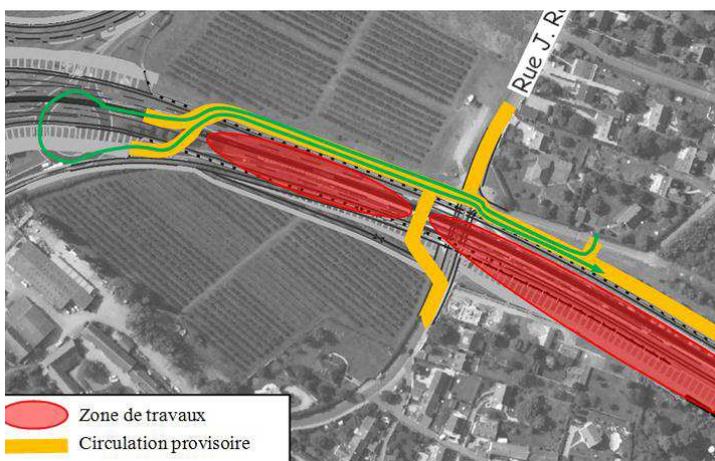
A compter de mi-avril, les travaux d'aménagement du futur pont de la rue Jules Régnier à Plaisir démarrent pour une durée d'environ 15 mois. Le pont de 25 m de long, permettra de franchir la RD 30 à l'emplacement du carrefour actuel.

Pendant toute la durée de ces travaux, la circulation sera maintenue dans les 2 sens sur la RD 30 et la rue Jules Régnier. Néanmoins ces travaux vont nécessiter la mise en place des modifications de circulation suivantes, à compter du 15 avril :

- La circulation au niveau de la zone de travaux (axe RD30 et rue Jules Régnier) est déplacée sur des chaussées provisoires aménagées à côté des voiries actuelles pour permettre de libérer l'emprise nécessaire à la construction du futur ouvrage et la réalisation de la dénivellation de la route départementale. Les conditions de circulation sur le carrefour Jules Régnier restent inchangées (interdiction de tourner à gauche depuis la RD 30 dans chaque sens).



- L'accès à la sente des Nonnes est maintenu depuis la RD30 par la mise en place d'un aménagement spécifique géré par un feu provisoire. En revanche, pour emprunter la RD 30 dans le sens Sud-Nord depuis la sente des Nonnes, les véhicules doivent se diriger vers le rond-point du Pressoir afin de faire demi-tour.



CONTACT PRESSE : Alexia Borrás - 01 39 07 70 77 – 06 65 72 86 35 - [aborras@yvelines.fr](mailto:aborras@yvelines.fr)